

COMMISSION COMMUNICATION

19 septembre 2011

Présents : François Enoux, Jean-Claude Roux, Paulette Débordes, Jean Boire, Chantal Bobier, Delphine Simonin, Christelle Véniant, Xavier Boudot, Sébastien Fragnon.

Ordre du jour :

- Présentation du projet de dépliant TAD 3 volets,
- Présentation du projet de panneau signalétique TAD Point de ramassage,
- Présentation du projet de dossier de presse relatif au lancement du TAD,
- Questions diverses.

1) Présentation du projet de dépliant TAD 3 volets

Il est présenté aux membres le projet de dépliant TAD 3 volets (cf : feuilles annexées). Il est demandé quelques modifications, en plus des fautes d'orthographe et d'erreur dans l'écriture du nom de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais, à savoir :

- le titre « Transport à la demande par votre Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais » doit se scinder pour avoir sur la seule première ligne « Transport à la demande » et « par votre Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais » sur une deuxième ligne si cela tient,
- dans la présentation du service TAD, il est demandé de remplacer le dernier mot « fixés » par « déterminés »,
- de rajouter les horaires manquants de vendredi (12h et 12h03) pour le retour de Bourbon l'Archambault,
- de supprimer la photographie du « pouce » mal appropriée pour le service du TAD.

Concernant les conditions d'impression et après discussion, les élus souhaitent que 4 000 exemplaires de ce dépliant 3 volets soient tirés en vue d'une diffusion de l'info plus large.

2) Présentation du projet de panneau signalétique TAD Point de ramassage

Après avoir regardé le projet de panneau signalétique « Point de ramassage » (cf feuilles annexées), les élus souhaitent qu'il soit modifié.

Ils désirent que « Transport à la Demande » apparaisse dans le cercle vert foncé en dessous de « Allo'TAD » comme présenté dans la planche de tendances visuelles.

3) Présentation du projet de dossier de presse relatif au lancement du TAD

Un projet de dossier de presse (cf : feuilles annexées) a été préparé en vue du lancement du service le 3 octobre prochain.

Les élus souhaitent le modifier, notamment :

- la 1^{ère} page : enlever le visuel « Allo'TAD » et « Service effectif à partir du 3 octobre 2011 »,
- supprimer dans le texte le terme technique « de porte à point »,
- reformuler la phrase « que les absences de mobilité.. » et la rattacher avec celle d'avant,
- compléter l'information relative au tarif réduit en précisant que le dossier est disponible auprès des services de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais.

Il est souhaité que ce dossier de presse soit envoyé à :

- la Montagne,
- Le Bourbonnais Rural,
- La Semaine de l'Allier,
- Reflets d'Allier,
- RQQG,
- France Bleu Pays d'Auvergne,
- RCF.

Il est également demandé d'envoyer le dossier de presse par courrier à chaque conseiller communautaire.

Il est souhaité que les mairies soient informées régulièrement des infos de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.